

Qui demain aura la malchance de se faire tuer par un musulman ?



Nous pouvons vraiment poser cette question. C'est pratiquement tous les jours que nous pouvons lire ou entendre une information nous indiquant qu'un malheureux, une malheureuse ou plusieurs personnes ont eu la malchance de rencontrer un musulman ou des musulmans souhaitant se mettre en ordre avec leur Coran, avec les vies dont ils ne veulent plus, avec une envie de disposer de vierges, mais toutes ces choses qu'ils pensent pouvoir obtenir, ils ne les auront que s'ils vous éliminent.

Combien nombreux ont été ces malheureux qui ont croisé l'un ou l'autre de ces malades !

Mais ce qui aggrave la peine de ceux qui ont perdu une personne, chère à leurs yeux, c'est que des juges excuseront le tueur.

Il était « malade » nous diront-ils.

C'est ainsi qu'un jeune DJ de 23 ans, Sébastien Selam, à qui personne n'avait appris à se méfier d'un musulman, avait suivi

celui qu'il croyait être son ami, Adel Amastaïbou.

<http://www.leparisien.fr/paris-75/ils-ne-veulent-pas-oublier-le-dj-assassine-06-11-2013-3289659.php>

Vous lirez en cliquant sur le lien du Parisien que l'assassin n'a pas été jugé, qu'il a été déclaré fou, envoyé en hôpital, mais autorisé à sortir pour aller narguer les parents et amis de Sébastien.

Ce mauvais rêve se renouvelle avec l'horrible meurtre de madame Sarah Halimi. Encore une fois le tueur est déclaré, par de pseudo-juges vendus à l'islam, irresponsable à cause de la drogue, en contradiction avec eux-mêmes lorsqu'ils aggravent la peine d'un automobiliste ayant provoqué un accident sous l'emprise de la drogue...

Beaucoup plus grave : il n'y a pas que Traoré qui est déclaré irresponsable ! C'est l'ensemble des juges, des policiers et des psychiatres qui se sont emparés de cette affaire pour en faire un énorme déni de justice.

Nous apprenons que Traoré est passé par le balcon de ses voisins pour se rendre chez madame Halimi. N'y a-t-il pas complicité des voisins ?

Nous apprenons qu'un policier se trouvait derrière la porte de l'appartement où était torturée madame Halimi, cela pendant les vingt minutes durant lesquelles la malheureuse a été massacrée ; n'y a-t-il pas non-assistance à personne en danger et complicité du policier en faction... ?

Nous apprenons qu'il y a eu refus d'organiser une reconstitution, pourquoi ? C'est absurde !

Avec ces deux affaires, je relève que deux Juifs ont été assassinés par des musulmans et que la justice française n'a rien fait que minimiser les faits et de classer les dossiers.

Je me souviens aussi que la police de notre pays avait laissé partir les assassins de la rue des Rosiers.

<https://ripostelaique.com/donc-la-france-a-protege-les-assassins-de-la-rue-des-rosiers.html>

Alors je pose la question : les Juifs français peuvent-ils encore faire confiance à cet État défaillant ? État qui ne condamne pas pour le meurtre d'un Juif ou d'une Juive, État

qui laisse partir des terroristes arabes qui ont assassiné des Juifs rue des Rosiers.

État qui, en permanence, vote dans les instances internationales avec les ennemis d'Israël.

Les Juifs de France ne devraient-ils pas plutôt partir renforcer Israël, Israël qui protège ses citoyens de toutes origines ?

<http://www.tel-avivre.com/2019/12/17/israel-un-autre-regard/>

Israël est composé d'une mosaïque de communautés. Certaines sont connues, comme la communauté druze ou bédouine, d'autres un peu moins, comme la communauté des chrétiens maronites (ou araméens). Elles sont pourtant la preuve, s'il en faut, qu'Israël est un État démocratique dans lequel la liberté de penser et de croyance est une évidence. Elles sont très actives et leurs représentants sont souvent les meilleurs « ambassadeurs » d'Israël...

Le Département "alyah et intégration" de la mairie de Tel Aviv-Jaffa a organisé une conférence avec Shadi Khalloul, le fondateur de l'Association des chrétiens maronites israéliens. Il se définit comme un chrétien araméen sioniste. Shadi est né en Israël et vit à Jish (Gush Halav en hébreu), une petite ville de Haute-Galilée située à la frontière du Liban.

L'action menée par Shadi khalloul au sein de son association a une double ambition : concilier attachement à l'identité araméenne et fidélité à l'État hébreu. « Nous avons un patrimoine millénaire commun avec les Juifs : l'araméen » déclare-t-il. « Le nom d'Aram apparaît dans la Bible, désignant à la fois le fils de Sem, petit-fils de Noé, et la région où se prolonge sa descendance, en Syrie, en Mésopotamie. Les mêmes textes qualifient d'araméen Laban, le père de Léa et Rachel, qui épouseront Jacob et dont les enfants seront à l'origine des douze tribus d'Israël... » poursuit-il.

Notre peuple a subi des expulsions et des génocides des pays arabes de la région. Israël nous protège et nous met à l'abri, c'est un bel exemple de coexistence » explique Shadi Khalloul. La vocation de Shadi est née lorsqu'il étudiait aux États-

Unis, juste après son service militaire dans Tsahal. Lors d'un de ses cours, le conférencier lit un texte en araméen et explique aux étudiants qu'il s'agit d'une langue aujourd'hui disparue. Pour Shadi cette phrase a l'effet d'un électrochoc. L'araméen est, avec l'hébreu, sa langue maternelle, bel et bien vivante ! Il décide de réagir en proposant de faire un exposé sur les chrétiens maronites à la suite duquel la plupart des étudiants lui proposent de l'aider pour promouvoir et faire connaître sa communauté... Il abandonne son rêve américain pour se consacrer à un autre idéal : promouvoir sa culture et sa communauté.

En Israël où il retourne vivre après ses études, les chrétiens maronites étaient reconnus officiellement comme des Arabes israéliens, ce qui pour cette communauté ne reflétait en rien leur identité. Leur souhait de se distinguer du monde arabe est une réponse aux violences dont sont victimes les chrétiens d'Orient. Et en 2014 Shadi obtient une première victoire après sa rencontre avec le chef du gouvernement, Benjamin Netanyahu, et le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gideon Saar qui fait passer une loi reconnaissant l'identité chrétienne maronite comme une identité à part entière. Son fils, Jacob, âgé alors de 2 ans, devient le premier citoyen israélien « araméen » mais aussi le premier Araméen de l'histoire contemporaine.

« Israël est le premier pays au monde à reconnaître notre peuple », déclare alors Shadi.

Shadi Khalloul ne s'arrête pas là. L'intégration des jeunes de sa communauté dans la société israélienne est pour lui une priorité et cela passe par la possibilité pour les jeunes Maronites de défendre Israël dans les rangs de Tsahal comme tous les Israéliens. Shadi sait de quoi il parle puisqu'il est le premier chrétien maronite capitaine de réserve de Tsahal. Jusqu'en 2014, les jeunes chrétiens maronites étaient exemptés du service militaire à l'instar des Arabes israéliens. Il obtient une nouvelle victoire, dans la foulée de la reconnaissance de l'identité des chrétiens maronites, avec la possibilité pour ces jeunes de s'engager dans Tsahal sur la

base du volontariat. « Israël est un État démocratique qui permet à chacun de vivre librement et en sécurité. En tant que chrétien, nous nous devons de servir notre État qui nous défend contre l'extrémisme islamiste à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël » déclare Shadi Khalloul.

« Le service militaire est une expérience unique de melting-pot où les uns et les autres apprennent à se connaître, c'est un formidable vecteur d'intégration et d'unité nationale » poursuit-il.

Impliqué dans la vie publique israélienne, il n'hésite pas à se transformer en globe-trotter pour faire connaître sa communauté et partager son regard sur Israël, aux États-Unis ou encore en Europe. En septembre dernier, il est invité à rencontrer des parlementaires européens et à participer à une conférence intitulée « Israël, visages de la diversité. »

En Israël, ce sont des centaines de groupes de touristes d'origine juive ou non qu'il accueille dans son village, auxquels il fait découvrir sa communauté et Israël sous un autre regard...

Bernard Atlan